

bimensuel n° 46 : 14 avril 1999

DÉPARTEMENT  
DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION

3 rue de Valois  
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture  
www.culture.gouv.fr

Culture  
Communication

# LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture  
et de la communication



## LES TRENTIÈMES RENCONTRES DE LA PHOTOGRAPHIE D'ARLES



**DOSSIER :**  
**L'AN 2000 EN RÉGION**  
**DES INITIATIVES PARTOUT,**  
**POUR TOUS**

**ET AUSSI :**  
**LA RÉFORME DE L'ORDONNANCE**  
**DE 1945 SUR LES SPECTACLES /**  
**LES RENCONTRES INTERNATIONALES**  
**DE LA PHOTOGRAPHIE D'ARLES**  
**ONT 30 ANS/ LE CENTRE DE**  
**LA JEUNE CRÉATION AU PALAIS**  
**DE TOKYO / UN PROJET DE**  
**RÉALISATION D'UN GRAND**  
**AUDITORIUM À PARIS /**  
**LA RÉOUVERTURE**  
**DU MUSÉE DU HAVRE**



## sommaire

### 02/ACTUALITÉ

#### La réforme de l'ordonnance de 1945 sur les spectacles

Une législation plus simple pour les entrepreneurs de spectacles

### 04/

#### « Vive la modernité ! »

Les trentièmes rencontres internationales de la photographie d'Arles

### 07/DOSSIER

#### L'an 2000 en région

Des initiatives partout et pour tous

### 15/ACTUALITÉ

#### Réouverture du musée Malraux au Havre

Entièrement rénové, le musée a rouvert ses portes le 21 mars 1999

### 16/PORTRAIT

#### Les grandes vacances de Bernard Faucon

Une opération éducative à la Galerie du Jeu de Paume

#### Couverture :

*Walker Evans, New-York subway portrait 1938-41, courtesy : Marian et Benjamin A. Hill Coll, big museum of art / Atlanta ;*

*©Günter Brus, Selbstbemalung II, courtesy : Österreichische fotogalerie, Rupertinum Salzburg, Sammlung de BKA ;*

*© Koichiro Kurita Concord River USA, 1989, courtesy : galerie camera obscura ;*

*© Jean-Marie Périer, Johnny, Sylvie et Hugues Aufray à la plage, oct 1964 ;*

*© JM Pérard La première équipe des rencontres en 1970.*

**Directeur de la publication** Marc Sadaoui. **Rédacteur en chef** Jean-Paul Ciret. **Rédaction** Paul-Henri Doré 01.40.15.83.65. Sophie de Castelnaou 01.40.15.82.95. Avec la participation de Michèle Arigot. **Comité de rédaction** : Jacques Bordet, Adeline Boulanger, Didier Cossé, Anne Debailleux, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Marie-Christine Gérard, Brigitte Jais, Martine Lehmanns, Laurent Maillaud, Catherine Merlihot, Claire Pouly, Anne Racine, Jacques Vincent. **Conception graphique** : Jeanne Verdoux-Paris/NY. **Impression** Maulde et Renou. **N° de commission paritaire** 1290 AD. nouvelle série. le numéro 2 F. **Tirage** 34 000 ex. **Pour recevoir la lettre d'information** adresser une demande écrite au DIC, ministère de la culture et de la communication, 3 rue de Valois 75042 Paris cedex 01, télécopie : 01.40.15.87.05, minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>

# LA RÉFORME DE L'ORDONNANCE DE 1945 SUR LES SPECTACLES

## Une législation plus simple pour les entrepreneurs de spectacles

### DÉFINITIONS

#### Le spectacle vivant

Le spectacle vivant est défini par la présence physique d'au moins un artiste du spectacle percevant une rémunération lors de la représentation en public d'une œuvre de l'esprit.

#### L'entrepreneur de spectacles

La définition de l'entrepreneur de spectacles s'articule autour de trois métiers qui ne sont pas incompatibles entre eux : exploitants de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques, producteurs de spectacles ou entrepreneurs de tournées, et enfin diffuseurs de spectacles.

La réglementation applicable aux salles de spectacles comme l'organisation de la profession d'entrepreneurs de spectacles dépend de l'ordonnance prise en 1945 qui vient d'être profondément modifiée par une loi du 18 mars 1999. Avec ses six catégories de licences allant des spectacles d'art dramatique aux cirques, en passant par les théâtres fixes où figuraient dans une même catégorie les spectacles de curiosités et les spectacles de variétés, les dispositions étaient inutilement compliquées et en décalage avec la réalité de la vie artistique. Si la nouvelle loi ne remet pas en cause le principe de la réglementation de la profession, elle procède à une simplification des différentes licences d'entrepreneurs de spectacles et répond aux préoccupations liées au respect par l'employeur, de ses obligations en matière de droit du travail, de sécurité sociale et de protection de la propriété littéraire et artistique.

Un système simplifié de trois licences d'entrepreneurs de spectacles qui correspondent aux métiers d'entrepreneurs de spectacles : exploitants, producteurs et diffuseurs.

#### Licence de 1<sup>ère</sup> catégorie : exploitants de lieux

L'obligation de détenir une licence d'exploitant de lieux pèse sur celui qui en assume l'entretien et l'aménagement pour les louer à un diffuseur ou à un producteur/diffuseur. Les directeurs de théâtre ou de salles de concerts ont la responsabilité du respect de la réglementation applicable aux salles de spectacle et de la sécurité. Ils peuvent être titulaires également de la licence de diffuseur ou de producteur.

#### Licence de 2<sup>e</sup> catégorie : producteurs de spectacles

Les producteurs et les entrepreneurs de tournées, classés dans la catégorie producteurs de spectacles, ont la responsabilité du

La loi n°99-198 du 18 mars 1999 relative aux spectacles, est parue au *Journal officiel* du 19 mars 1999.

spectacle et notamment celle d'employeur à l'égard du plateau artistique. Ils choisissent et montent les spectacles, ils coordonnent les moyens nécessaires et en assument la responsabilité.

### **Licence de 3<sup>e</sup> catégorie : diffuseurs de spectacles**

Les entrepreneurs de spectacles classés dans la catégorie des diffuseurs sont ceux qui fournissent au producteur un lieu ou une salle de spectacle en ordre de marche. Ils assurent notamment l'organisation des représentations, la promotion des spectacles, l'encaissement des recettes. Lorsque le diffuseur exploite lui-même le lieu, il doit également être titulaire de la licence d'exploitant de salle. Les entrepreneurs de tournées dont l'activité se limite à la diffusion de spectacles sont également dans cette catégorie.

### **Les procédures d'attribution de la licence**

La procédure d'obtention de la licence est allégée. La loi précise que la licence est subordonnée au respect du droit du travail, de la sécurité sociale et de la propriété littéraire et artistique.

Les licences seront attribuées pour une durée de trois ans. Les attributions de la licence seront réputées acquises lorsque l'autorité compétente n'aura pas notifié sa décision dans un délai fixé par le décret d'application. Ce régime d'autorisation tacite devra permettre d'éviter qu'un retard de procédure ne pénalise l'activité des entrepreneurs.

Le renouvellement de la licence est subordonné à la justification de la régularité de la situation des obligations au regard du droit du travail, de la sécurité sociale et de la propriété littéraire et artistique. En cas de manquement à ces obligations, la licence pourra être retirée.

### **Les conditions d'octroi des subventions sont encadrées**

La nouvelle loi réaffirme le droit pour les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, de subventionner les entreprises de spectacles quelles que soient leur forme juridique et la nature de leurs activités. Le versement des subventions publiques est assorti de deux conditions : la signature d'une convention et la possession d'une licence dont la délivrance est subordonnée au respect des obligations qui pèsent sur les entrepreneurs.

## **LES ACTIVITÉS NE NÉCESSITANT PAS DE LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES**

### **Les groupements d'amateurs**

restent en dehors du champ d'application de la réglementation. Toutefois, ils doivent être considérés comme des organisateurs occasionnels lorsqu'ils ont recours à des artistes du spectacle percevant une rémunération dans le cadre des représentations publiques.

### **L'activité d'entrepreneur**

**occasionnel** est définie par rapport à deux critères : l'activité principale ne doit relever d'aucune des catégories visées par la loi, et le nombre de représentations annuelles ne doit pas être supérieur à six. Le nombre de représentations autorisées étant augmenté de deux à six, la notion de « théâtre d'essai » est supprimée.

### **La situation des entrepreneurs de spectacles étrangers est encadrée**

Une disposition générale permet aux ressortissants communautaires justifiant d'un titre jugé équivalent à la licence d'entrepreneur de spectacles française, d'exercer la profession. Pour les personnes ne justifiant pas d'un tel titre, la loi ouvre la possibilité de demander une licence temporaire pour la durée des spectacles ou de justifier d'un contrat conclu avec un entrepreneur de spectacles détenteur d'une licence.

### **Les moyens de contrôle et les sanctions sont renforcés**

Au-delà des officiers et agents de police judiciaire, les inspecteurs du travail et les agents de contrôle des organismes sociaux sont habilités à constater l'infraction caractérisée par l'exercice de l'activité d'entrepreneur de spectacles sans licence, à l'occasion de leurs contrôles dans les entreprises. Les sanctions visent tant les personnes physiques qui doivent être titulaires de la licence que les personnes morales.

Les administrations et organismes chargés du contrôle de l'application du droit du travail, de la sécurité sociale et de la propriété littéraire et artistique devront communiquer aux directeurs régionaux des affaires culturelles, autorités compétentes pour instruire les dossiers de licences d'entrepreneurs de spectacles par délégation des préfets, les éléments d'informations qui leur seront utiles pour instruire les procédures de retrait de la licence d'entrepreneur de spectacles.

L'entrée en vigueur de la loi est subordonnée au décret d'application qui devrait être publié avant la fin 1999.

### **Extension du champ d'application du texte**

- >> au secteur public (théâtres municipaux en régie directe et établissements publics tels que les théâtres nationaux)
- >> aux départements d'outre-mer (un an après la promulgation de la loi).

## « VIVE LES MODERNITÉS ! »

Les rencontres internationales  
de la photographie d'Arles ont 30 ans

© Shelby Lee Adams. Sherman with Hog's head, 1992.



© Jean-Marie Périer. Mick Jagger, chez moi, rue du Fg St Honoré, fév. 1966.



Jacques-André Boiffard. Sous le masque, Pierre Prévost, 1930. (Collection Lucien Treillard)

Pour célébrer leur trentième anniversaire, les Rencontres internationales de la photographie d'Arles ont choisi de poser la question des modernités : comment la notion de modernité a construit le siècle et résonne encore aujourd'hui dans les préoccupations des artistes. Le programme complet a été présenté lors d'une conférence de presse mardi 6 avril au ministère de la culture et de la communication.

**Un festival d'expositions**

Les Rencontres d'Arles proposent au public plusieurs expositions qui, cette année, seront toutes consacrées à explorer différents aspects de la modernité dans son évolution au cœur du siècle. Avec *L'expérimentation photographique : formes et visions*, les visiteurs pourront (re)découvrir l'actionnisme viennois, l'iconomanie à la façon de Michaela Moscouw ou encore les œuvres de Florence Henri et Denis Roche... *Etre de son temps : les voies du document* permettra de voir des œuvres de Walker Evans, Lee Friedlander, Bernd et Hilla Becher qui ont tous travaillé autour de la notion d'archivage photographique... *Vues de l'esprit* des photos de Jacques Damez sur la ville de Lyon, tandis que *La beauté* permet de retrouver les œuvres de Lucien Hervé, Bernard Plossu, Willy Ronis, Pierre-Olivier Arnaud, Caroline Feyt...

**Des soirées photographie/spectacle vivant**

Les Rencontres renouent avec la tradition en présentant au terme de chaque soirée, une deuxième partie directement liée au spec-

tacle vivant et plus particulièrement à la musique. Une soirée réalisée en collaboration et en présence de Lee Friedlander sera consacrée à cet artiste, grand novateur de la modernité photographique américaine. D'autres soirées permettront de revivre les grandes heures de la mode américaine à travers les photos de Lilian Bassman et Louise Dahl-Wolfe ou encore de remonter le temps de la modernité photographique européenne des années 1920-1930...

**Les rencontres, c'est aussi...**

Les Rencontres proposent aussi un catalogue sur les thèmes abordés par les expositions et les soirées ; des stages qui permettent au public de rencontrer les photographes ; une université d'été qui se penche sur l'utilisation, la création et la diffusion de l'image dans le contexte des techniques d'information et de communication à l'école ; un colloque *La photographie : un modèle pour la modernité* ; une table ronde sur *La photographie numérique à l'école*. Plusieurs prix seront également décernés : le prix Oskar-Barnack-Leica ; le prix Galerie d'essai, l'European publishers award for photography, le prix jeune photographe/La Cinquième...

Le festival a lieu du 7 au 12 juillet, les expositions du 8 juillet au 15 août. Le programme est consultable sur l'internet : <http://www.arles.org/rip/>

**Renseignements :** Rencontres internationales de la photographie  
10 rond-point des Arènes, BP 96, 13632 Arles cedex

# Arts plastiques

## LA JEUNE CRÉATION CONTEMPORAINE AU PALAIS DE TOKYO



Catherine Trautmann lors de la conférence de presse du 8 avril. © Franck Fleury

La France, et plus particulièrement Paris, a longtemps été une plaque tournante, un haut lieu d'échanges culturels, et par conséquent l'un des centres majeurs de l'art dans le monde. Ce rôle lui est de plus en plus contesté par d'autres villes qui offrent aux artistes et notamment aux jeunes créateurs des capacités d'accueil, d'expositions et de diffusion plus importantes. Nous manquons en particulier aujourd'hui d'un lieu qui soit entièrement consacré à la jeune création, comme c'est le cas à Londres, Amsterdam, Berlin ou New York ; un lieu qui permettrait de montrer toute la visibilité de la scène artistique française et de renforcer un état d'esprit novateur.

Telles sont les raisons qui ont conduit Catherine Trautmann à créer un espace dédié à la jeune création dans l'actuel Palais de Tokyo, de plain pied avec l'avenue du Président Wilson, en face du musée d'art moderne de la Ville de Paris. Près de 3000 m<sup>2</sup> voués à la création la plus contemporaine et aux arts plastiques, à ces générations d'artistes qui ont émergé depuis quelques années et qui continuent aujourd'hui à se développer et enrichir notre scène artistique.

Cet espace constituera un véritable relais pour l'ensemble des acteurs du monde de l'art contemporain : les associations, les galeries et le secteur privé dans son ensemble, les centres d'art. Il permettra de témoigner des initiatives les plus novatrices en région en leur offrant un débouché d'une très grande visibilité.

La création de ce nouvel espace s'accompagnera en conséquence, dès 2000, d'une augmentation substantielle des moyens accordés aux centres d'art en région.

Cet espace sera avant tout un lieu ouvert et souple : dans son aménagement, son fonctionnement, ses propositions artistiques.

### Un lieu ouvert et souple

A l'image de l'approche de plus en plus transversale des créateurs eux-mêmes, la jeune création sera représentée dans toute sa diversité : arts plastiques, vidéo, son, installations, nouveaux médias...

Une attention privilégiée sera donnée aux propositions et aux productions des artistes eux-mêmes. Inspirées par les



Le Palais de Tokyo à Paris

*project room* (salles de projection) qui étaient présentées, par exemple, à Madrid pour la foire d'art contemporain ARCO, des salles expérimentales permettront aux artistes de donner à voir leurs recherches.

L'architecture intérieure du palais de Tokyo répondra à ces exigences et permettra de concilier plusieurs propositions, expositions, événements spécifiques, consultation d'œuvres vidéo, documentation sur la jeune création.

Le statut juridique de l'établissement lui garantira une autonomie suffisante. Sa direction - renouvelée tous les trois ans - sera confiée à une personnalité choisie hors des institutions publiques. Des précisions à ce sujet seront transmises dans les semaines à venir.

Cet équipement devrait ouvrir au public à la fin de l'année 2000.

La création vivante a besoin d'un espace qui la montre sans l'instrumentaliser, un lieu qui propose de tels *rendez-vous*, selon le mot de Marcel Duchamp, « *qui sont, ou seront, des moments intenses, nécessaires, autant que l'art est inutile* ».



Jean-Michel Othoniel  
*A shadow in your window.*

### UNE ŒUVRE SUR CÉDÉROM **A shadow in your window**

Dans *A shadow in your window*, Jean-Michel Othoniel livre son journal de voyage et de création sur cédérom : plus de 1000 photographies et 109 films réalisés par l'artiste s'organisent autour de 26 histoires. Grâce à un jeu de passerelles et de dérives, le « navigant » construit son propre parcours en explorant librement chaque histoire et en glissant de l'une à l'autre. L'œuvre se perpétue au hasard des rencontres entre les propositions de l'artiste et les choix de l'utilisateur. Cette œuvre est présentée sur le site Richelieu de la BNF jusqu'au 18 avril.

Le cédérom *A shadow in your window* et son installation appartiennent à la Caisse des dépôts et consignations qui hébergera la partie *on line* de l'œuvre sur son site internet ([www.caissedesdepots.fr/shadow](http://www.caissedesdepots.fr/shadow)).  
Renseignements :  
Bibliothèque nationale de France  
01.53.79.59.59

### MANUELS DE L'ÉCOLE DU LOUVRE **Histoire de l'art antique : l'art grec**

La collection *Manuels du Louvre* fait découvrir les grandes périodes de l'histoire de l'art et les différentes aires culturelles. Le dernier volume paru concerne l'art grec. Ce manuel propose de rendre compte du phénomène exceptionnel que représente la créativité grecque pendant un millénaire, du XI<sup>e</sup> siècle avant J-C à la période hellénistique (I<sup>er</sup> siècle avant J-C).

Histoire de l'art antique : l'art grec,  
par Bernard Holtzmann  
et Alain Pasquier  
368 pages, 290 francs

### MUSIQUE

#### L'Ensemble intercontemporain en résidence aux États-Unis 10 >> 25 avril 1999

L'Ensemble intercontemporain entreprend une tournée dans six universités américaines pour faire découvrir aux étudiants interprètes et compositeurs américains quelques œuvres de référence du XX<sup>e</sup> siècle. Cette tournée est un projet ambitieux de diffusion d'un répertoire peu ou pas joué aux États-Unis. Mais elle a aussi un but pédagogique : chacune des six résidences comprend un concert, une intervention pédagogique, des master-classes individuelles par deux ou trois musiciens de l'Ensemble intercontemporain.  
Renseignements : 01.44.84.44.55

### PUBLICATION

#### Catalogue des fonds musicaux anciens conservés en Bretagne

Le catalogue des fonds musicaux anciens conservés en Bretagne, détenus par les bibliothèques, services d'archives, conservatoires, ouverts à la consultation publique, concerne les manuscrits et imprimés des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. L'inventaire, le catalogue (313 notices bibliographiques) et l'informatisation des données recueillies contribueront à la recherche musicologique. Ils alimenteront, par ailleurs, la base *Opaline* de la bibliothèque nationale de France et celle du Répertoire international des sources musicales établi à Francfort.

Co-édité par l'ARCODAM et l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne. Tél. : 02.99.37.35.58  
Mèl : [cobb@wanadoo.fr](mailto:cobb@wanadoo.fr)



Le catalogue des fonds musicaux anciens conservés en Bretagne.  
*Peinture Judith Farro, 98. Cl. Blanchais*

## Régions DE NOUVELLES MESURES EN FAVEUR DE MUSÉES

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a inauguré le 12 mars dernier la salle rénovée des Mays de Notre-Dame au musée d'Arras et lancé le *Printemps des musées*. A cette occasion, la ministre a annoncé publiquement un ensemble de mesures destinées à renforcer les musées en régions.

### Le développement des prêts et dépôts

La ministre a demandé à la direction des musées de France de donner une dynamique nouvelle à la procédure de dépôt d'œuvres ou d'ensembles d'œuvres des collections nationales dans les musées territoriaux :

>> les collections des musées récemment créés ou rénovés seront renforcées par des prêts et des dépôts (exemple : le musée des beaux-arts de Nancy, qui a reçu pour son inauguration onze œuvres du musée d'Orsay et trois du Louvre)

>> les musées classés et contrôlés bénéficieront de façon plus systématique d'œuvres majeures récemment acquises par l'Etat, notamment par datation

>> les points forts des musées régionaux seront confortés par l'apport d'œuvres de premier plan (exemple : une *Sainte famille* de Jacques Blanchard, déposée à Caen, ou *Mère jouant avec un enfant* de Fragonard, déposé à Orléans)

>> un nouveau type d'opération sera lancé, suivant une programmation régulière, consistant en la présentation, pour une durée d'un an, d'un grand chef-d'œuvre des collections nationales dans un musée de région. Ainsi le fameux *Portrait de Madame Gaudibert* de Monet sera-t-il exposé au musée du Havre pour sa réouverture, tandis que les très célèbres *Bergers d'Arcadie* de Poussin seront, au printemps 2000, présentés au palais des beaux-arts de Lyon...

### Le soutien aux grandes expositions

Catherine Trautmann a par ailleurs annoncé sa décision de soutenir, au moyen d'une nouvelle ligne de crédits dont elle a confié la gestion à la DMF, les projets d'exposition d'envergure nationale. Dès 1999, le cycle du *Centenaire de l'école de Nancy* à Nancy, l'exposition *Georges Braque* au Havre, *L'art médecine* à Antibes, *Impressionnistes et néo-impressionnistes* à Quimper bénéficieront de ce soutien.

### L'aide à la restauration, les politiques culturelles et éducatives... et le multimédia

Catherine Trautmann a également affirmé sa volonté de renforcer, avec les régions, la politique d'aide à la restauration des collections des musées classés et contrôlés. La constitution de Fonds régionaux d'aide à la restauration (FRAR) - dont l'objectif prioritaire sera la mise en place de moyens permanents d'aide à la conservation préventive - sera prochainement proposée aux partenaires régionaux de l'Etat. Les services culturels et éducatifs des musées seront développés, de même que le multimédia, par lequel la démocratisation de la culture, dans les musées comme dans toutes les autres institutions culturelles, passe aujourd'hui de plus en plus.

## DOSSIER

Ministère de la culture  
et de la communication



# L'AN 2000 EN RÉGION : DES INITIATIVES PARTOUT, POUR TOUS



Les célébrations de l'an 2000 ne ressemblent à aucune des commémorations que nous avons connues jusqu'ici. Plus que l'anniversaire de la naissance du Christ, que notre calendrier a pris pour origine, c'est bien une date exceptionnelle que chacun voudra marquer. Une date qui a fait rêver les générations qui nous ont précédé, une date qui a servi d'horizon à notre imaginaire, une date dont le passage va nous obliger à reconstruire l'avenir en nous fiant à de nouvelles échéances. Une fête qui de ce fait appartient à tous.

## L'an 2000 c'est vous : vous en êtes les acteurs, sur tout le territoire

Cette célébration sera donc placée sous le signe du collectif. C'est la collectivité nationale qui est appelée à commémorer l'an 2000. La collectivité nationale dans son ensemble sur l'ensemble du territoire national. Ce qui signifie qu'il n'y aura pas de césure (et pas de hiérarchie) entre Paris et les régions d'une part, pas de césure (et pas de hiérarchie) entre les différents participants d'autre part. Tout ce que la France compte d'énergies et de talents doit y trouver sa place : l'Etat, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises et les particuliers.

L'Etat s'engage certes, mais de manière originale : non pas tant comme producteur d'événement (ce qu'il sera aussi, bien-sûr), mais comme animateur de réseau : la Mission 2000 en France sollicite, encourage et fédère les initiatives de tous les partenaires qui veulent s'engager dans l'aventure de l'an 2000.

En bref, l'an 2000 c'est un symbole fêté par tous les Français et fêté sur tout le territoire de la nation. Cette idée simple nous livre le sens profond du programme de la Mission 2000 en France : souligner ce qui rassemble les êtres humains, favoriser l'émergence de nouvelles solidarités, d'une nouvelle forme de fraternité.

## L'an 2000 en région

Partout en France des manifestations sont en préparation. Nous voulons dans ce dossier attirer l'attention sur quelques-unes d'entre elles qui bénéficient d'un soutien important de la Mission 2000 en France.

## LE LOGO « 2000 EN FRANCE »

Un emblème à image et typographie variables

Le logo de la Mission 2000 en France a été créé par Ruedi Baur et Eva Kubinyi de l'agence Intégral Ruedi Baur et associés. Retenu lors du concours en 1997 par la délégation aux arts plastiques du ministère de la culture et de la communication, cet emblème à image et typographie variables est conçu comme support et signe de cet événement protéiforme qu'est l'an 2000. Ses déclinaisons illimitées peuvent être adaptées à chaque manifestation de la célébration.

## La Mission 2000 s'est dotée d'une charte graphique pour sa communication :

- >> un logotype qui a vocation à être décliné sur l'intégralité des manifestations qui font partie du programme 2000 en France ;
- >> une signature générique « 2000 en France ».

Les différentes manifestations de la célébration de l'an 2000 sont désignées par deux versions du logotype de la Mission 2000 en France:

- >> les événements produits ou coproduits par la Mission ainsi que les rendez-vous associés, sont identifiés par l'emblème du programme officiel dans une déclinaison particulière à chaque manifestation ;
- >> les manifestations d'intérêt local sont signifiées par un label les qualifiant d'initiatives 2000.

## 2000 EN REGION, VITE Le festival de l'an 2000

Les villes de France seront en l'an 2000 les jalons des célébrations nationales. Grande métropole, simple bourg ou site d'exception, chaque ville retenue développera, à travers des expositions, des colloques et d'autres activités pédagogiques, une réflexion vivante qui relie son histoire et son avenir.

**Aix 2000** : les musiques du millénaire

**Amiens** : les couleurs du monde

**Arc-et-Senans** : la Cité idéale

**Avignon 2000** : capitale culturelle de l'Europe

**Blois** : l'émerveillement et l'enchantement de la jeunesse

**Bordeaux 2000** : paysages et architectures viticoles ;

Les mutations urbaines

**Forbach** : les cultures au travail

**Iles Marquises** : les arts du pacifique à Nuku Hiva

**Lille** : Dans la ville africaine

**Lyon** : la création

**Sète** : musée international d'art modeste

**Nantes 2000** : Jules Verne et les mondes inventés

**Strasbourg** : le lien

**Toulouse** : la porte de l'espace

**Wallis et Futuna** : les Falés de l'an 2000.



## LYON 2000 L'avenir à bras ouverts

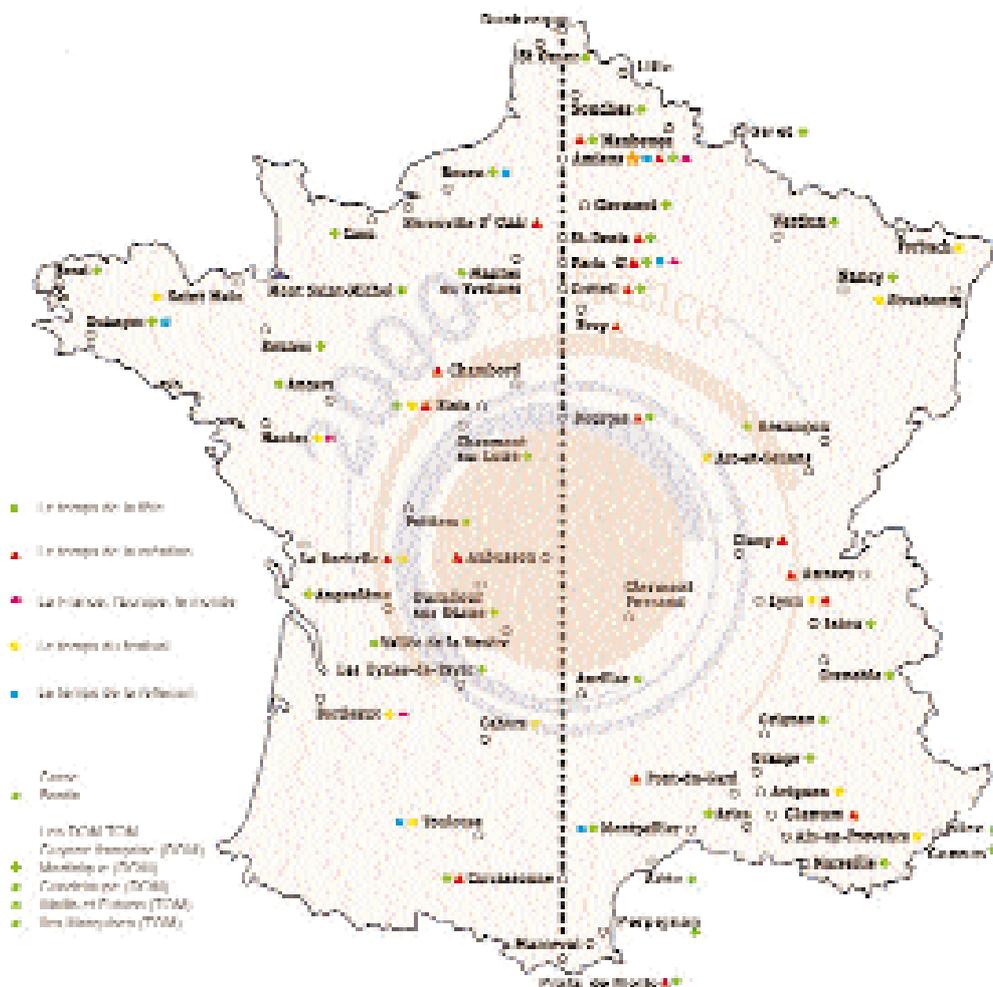
L'avenir à bras ouverts, c'est le thème fédérateur des manifestations qui marqueront le passage à l'an 2000 à Lyon. Deux d'entre elles reçoivent le soutien de la Mission 2000 en France.

### Les routes de la soie

Au cours de la biennale de la danse qui aura lieu en septembre 2000, des centaines d'artistes, danseurs, musiciens, chanteurs... nous ouvriront les routes de la soie. Celles-ci permirent à l'Orient et à l'Occident de développer leurs relations commerciales, mais elles furent aussi des voies d'échanges culturelles et techniques, des moyens de diffusion de nouvelles connaissances. C'est cette idée de rencontres et d'échanges entre cultures que Lyon souhaite célébrer à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire. Les routes de la soie seront contées par des artistes venus de Chine et d'Europe. Plusieurs créations ayant pour thème le dialogue avec l'Orient, la matière, le rôle du vêtement seront commandées à des chorégraphes français et étrangers.

### L'art et le monde

C'est à travers ce thème que la biennale d'art contemporain s'inscrit dans le cadre des célébrations de l'an 2000, en mettant elle aussi en évidence l'échange des cultures. Elle fera le point sur l'œuvre d'art, tels que le pensent, pratiquent et produisent dans leurs différences toutes les aires culturelles. Des objets choisis dans le monde entier seront confrontés. Jean-Hubert Martin, directeur du musée des arts d'Afrique et d'Océanie de Paris est le commissaire de l'exposition.



## AMIENS 2000 Les couleurs du monde

Autour de sa cathédrale, Amiens fêtera les cultures des cinq continents. Pourquoi la cathédrale ? « Elle a été choisie par la ville, comme la métaphore toujours actuelle de la fécondité de la collaboration de toutes les communautés culturelles explique Frédéric Thorel, maire adjoint. Par les multiples traces d'influences étrangères inscrites dans son architecture, elle témoigne du formidable rôle de point de convergence que la ville a pu jouer au XIII<sup>e</sup> siècle entre Orient et Occident. » Au cœur

de cette manifestation : la cathédrale, le musée de Picardie, l'association Carmen et la maison de la culture.

### Couleurs et lumière

La cathédrale Notre-Dame d'Amiens, recolorisée et mise en lumière, sera le point de départ d'une recherche sur les cinq continents, par-delà les siècles, des lieux qui ont participé à des créations équivalentes.

### XIII<sup>e</sup> siècle- XXI<sup>e</sup> siècle, regards sur le monde

Le musée de Picardie présente cinq expositions autour de cinq villes : Konya (Turquie), Sydney (Australie), Chichen Itza (Mexique), la Vallée du Niger (Mali), Hangzhou (Chine).

### Images - quartiers du monde

L'association Carmen propose à de jeunes amiénois de réaliser des reportages sur les problèmes des banlieues, des jeunes et de la citoyenneté dans les cinq pays des Couleurs du monde.

### Fêtes et couleur du monde

La maison de la culture s'appliquera à faire participer tout le monde à la fête. Notamment, la *Fête dans la ville* produira des spectacles avec des partenaires des cinq pays du monde.

### Au fil de l'eau

Ce projet propose la réalisation d'œuvres d'art public à des artistes originaires des cinq continents dans le cadre de la commande publique.

## FORBACH

### L'an 2000 et les cultures du travail

Le carreau de la mine... nous nous souvenons à peine que ce terme désignait l'emplacement de la mine où était entreposé le charbon... Sur le carreau Wendel à Petite-Rosselle près de Forbach, on entend célébrer l'an 2000 au travers de ce moment de la culture industrielle issue du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec un projet d'exposition sur *Les cultures du travail* et l'ouverture d'un musée sur le bassin houiller.

Le destin du site du carreau Wendel se prolonge aujourd'hui dans une vocation culturelle. Au moment d'entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle, au moment d'entrer dans une autre ère, l'ère post-industrielle, Forbach a décidé de se souvenir de l'époque de l'industrie lourde. Au cœur du programme de célébration de l'an 2000, le carreau Wendel deviendra le musée du bassin houiller - lieu de mémoire de l'histoire sociale et industrielle naturellement, mais aussi lieu de réflexion sur son avenir.

#### Une convention avec les collectivités locales

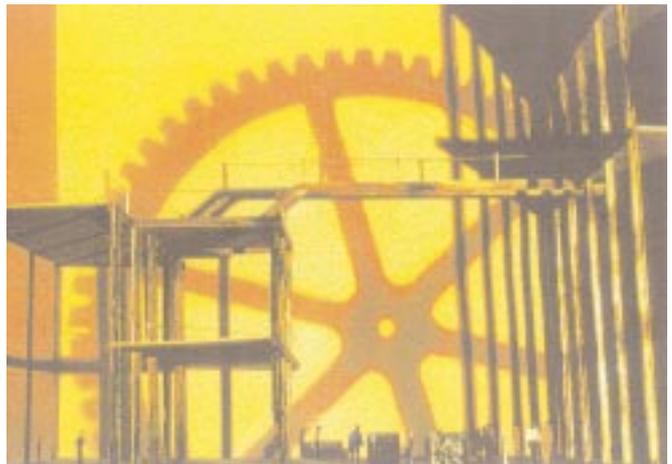
Les différents élus des collectivités locales concernées, Gérard Longuet, président du Conseil régional de Lorraine, Charles Stirnweiss, maire de Forbach et Roger Walster, maire de Petite-Rosselle, ont donc souhaité mettre en avant ce rôle fondamental du travail. Le site choisi, le carreau Wendel de Petite-Rosselle, futur musée du bassin houiller lorrain, a été retenu pour son intérêt historique et muséologique. Les importants travaux de réaménagement engagés par l'Etat et les collectivités territoriales devraient permettre l'ouverture au public de la première tranche du musée à l'occasion des manifestations de l'an 2000.

De 1866 à 1986, date de la cessation d'activité de la mine, cent vingt années d'exploitation ont laissé des traces significatives des différentes logiques industrielles qui se sont superposées sur le carreau comme autant de strates ou de sédiments de l'histoire dont il faudrait faire l'archéologie. Traces... sur le mode de vie, sur les relations de travail, sur l'environnement (les « terrils »), sur l'architecture (l'usine, le « carreau »), traces enfin sur les mentalités et les représentations symboliques du travail.

#### Une grande exposition en 2000 : *Cultures du travail*

C'est donc tout naturellement sur le thème phare du futur musée, le travail, que portera l'exposition 2000, à partir du mois de juin 1999. Cette exposition présentera une vaste réflexion sur l'homme et le travail - réflexion sur la symbolique du travail (de la damnation biblique aux chantres récents du travail), réflexion sociologique sur les modes de vie autour du travail, réflexion anthropologique sur les conditions de travail.

L'outil, la machine, la société industrielle au passé et au présent, les lieux de travail, la nouvelle compétition mondiale, l'immigration constituent autant de thèmes abordés dans l'exposition. Elle com-



Carreau Wendel à Petite-Rosselle

prend une dimension prospective aussi, avec l'évocation de l'avenir du travail humain. La scénographie, très symbolique, de cette exposition, suivra les contours d'une main humaine - référence notamment à l'outil de travail direct que constitue la main de l'homme.

La restructuration du Carreau Wendel constituera le point d'orgue du musée du bassin houiller, englobant dans un partenariat toute une partie de la région de Forbach. Celle-ci reste l'exemple d'une des grandes reconversions des années à venir, avec la mutation définitive de l'exploitation charbonnière vers de nouvelles formes d'énergie.

#### Budget de l'exposition *Les cultures du travail*

mission 2000 en France : 6 MF  
ville et district de Forbach et Freyming Merlebach : 1,5 MF  
région Lorraine : 6 MF  
total : 17 MF

#### Budget prévisionnel du musée

ministère de la culture : 6 MF  
conseil régional de Lorraine : 6 MF  
conseil général : 6 MF  
fonds FEDER (européen) : 6 MF  
syndicat mixte du musée 1,5 MF  
total : 25,5 MF

#### LES FORUMS DE L'AN 2000 INTERROGENT LES GRANDS DÉFIS POUR DEMAIN

##### Les prochains rendez-vous

7 >> 8 mai 1999

##### Quimper :

Démocratie sans rivage ?

25 mai 1999

##### Toulouse :

L'avenir est-il dans le ciel ?

11 juin 1999

##### Amiens :

Quelles spiritualités pour demain ?

#### RENSEIGNEMENTS

Mission 2000 en France  
Direction de la communication  
et des études

8 avenue de l'Opéra  
75001 Paris

Téléphone : 01.55.04.20.00

**COLLOQUE****Regards croisés entre les théâtres portugais et français du XX<sup>e</sup> siècle**  
**14 >> 16 avril 1999**

Ce colloque permettra à des spécialistes des arts de la scène de porter un regard rétrospectif sur les grandes tendances des dramaturgies et de l'esthétique scénique pour les deux pays au long du siècle, mais aussi de mener une réflexion sur leur actualité. Journées organisées par l'Institut Camoes à Paris, en partenariat avec l'Institut portugais des arts et spectacles, la Fondation Galouste Gulbenkian de Lisbonne et le département des affaires internationales du ministère français de la culture et de la communication.

Renseignements :

Institut Camoes

26, rue Raffet, 75016 Paris

téléphone : 01.53.92.01.00

**EXPOSITION****L'objet désorienté au Maroc**  
**Jusqu'au 29 août 1999**

Le musée des arts décoratifs propose un regard contemporain sur l'objet marocain au quotidien. Neuf artistes mettent en scène des accumulations d'objets dans le but de montrer l'évolution des formes, des décors et des matériaux utilisés par les artistes locaux.

Musée des arts décoratifs

Palais du Louvre

111 rue de Rivoli, 75001 Paris.

Téléphone : 01.44.55.57.50

**LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE BIENTÔT EN LIGNE**

Le ministère de la culture et de la communication (DAPA) vient de signer une convention de coopération pour la création du système d'indexation en ligne sur le patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle (<http://www.archi.fr/UIA>) ; convention signée avec l'Union internationale des architectes (UIA) et l'Unité mixte de recherche « modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage ». Cette convention répond à une volonté de coopération

pour ouvrir un site web où sera installé un moteur d'indexation d'URL (Uniform Resource Locator : adresses précises de tous les documents sur l'internet). Celui-ci permettra de sélectionner en deux langues des œuvres architecturales du XX<sup>e</sup> siècle en fonction de nomenclatures, telles que, l'auteur, la localisation, le type d'ouvrage ou encore le système constructif...

Renseignements :

direction de l'architecture

et du patrimoine,

Jean-Marie Besnier,

Téléphone : 01.40.15.32.75,

Union internationale des architectes,

Francine Troupillon,

Téléphone : 01.45.24.36.88,

UMR CNRS 694 " MAP ",

Michel Florenzano,

Téléphone : 04.91.82.71.69

**PUBLICATION****Le guide de l'action théâtrale**

Cet ouvrage, édité par le Centre national du théâtre, expose les différents itinéraires de la sensibilisation à l'art dramatique. Destiné aux comédiens, metteurs en scène, animateurs, professeurs, ce guide concerne tous ceux qui souhaitent mener un projet d'action théâtrale ou faire évoluer les actions entreprises en se tournant vers de nouveaux partenaires.

Renseignements :

Centre national du théâtre

6 rue Braque, 75003 Paris.

Téléphone : 01.44.61.84.85

**DU SOLEIL SUR LA PAGE****8<sup>e</sup> salon de la petite édition**  
**17 avril >> 3 mai 1999 à Crest**

La petite édition est riche d'une grande diversité plastique, du livre d'artiste au simple feuillet. La difficulté principale que rencontrent ces éditeurs est la distribution.

Ce salon vise justement à favoriser les rencontres entre le public et les auteurs, les plasticiens, et les éditeurs.

Manifestation organisée par l'association Edelweiss noir

Renseignements :

Espace Liberté

5 rue des Alpes, 26400 Crest.

Téléphone : 04.75.76.74.83

**MUSIQUE****Projet de réalisation d'un grand auditorium à Paris**

André Larquie, nouveau président de l'établissement public de la Cité de la musique, vient de remettre à Catherine Trautmann son rapport sur la réalisation à Paris d'un auditorium symphonique.

« Il est reconnu par tous, a déclaré la ministre, que Paris est la seule des grandes capitales à ne pas disposer d'un grand auditorium offrant des qualités acoustiques et techniques indispensables pour recevoir des formations nationales et internationales de grande notoriété et un large public. » Et notamment, il faut mentionner parmi les finalités auxquelles on doit aboutir, les salles de répétition et surtout d'enregistrement qui permettraient d'améliorer notablement les équipements parisiens en matière de musique.

Après avoir envisagé diverses hypothèses au cœur de Paris, les auteurs du rapport, André Larquie et Daniel Barroy, plaident pour la construction de ce grand auditorium sur le site de la Villette.

« Sur la base de ces propositions, conclut la ministre, j'inviterai prochainement le maire de Paris et le président du Conseil général d'Ile-de-France à une concertation à ce sujet ».

**LE BEAU****Parution du n°32 de Terrain**

Quels sont nos critères esthétiques ? Comment se forment-ils ? Quelles valeurs mettent-ils en avant ? Pour répondre à ces questions, la dernière livraison de *Terrain* fait des détours par des sociétés lointaines (des Papous aux Eskimos en passant par l'Inde) mais s'arrête aussi sur les sculptures d'art brut réalisées par d'anciens ouvriers et sur la manière dont nous choisissons nos vêtements, décorons nos maisons.

Le beau. Terrain n°32. 90 F

Ed. du patrimoine. Diffusion CID

131 boulevard Saint-Michel, Paris.

Téléphone : 01.43.54.47.15.

**CINÉMA****Festival de Ouagadougou**

Le 16<sup>e</sup> festival panafricain de cinéma et de télévision de Ouagadougou s'est déroulé du 27 février au 6 mars. La plus haute récompense, l'étoile de Yennenga, a été attribuée à *Pièces d'identité* du Congolais Mweze Ngangura ; le prix spécial du jury à *L'arche du désert* de l'algérien Mohamed Chouickh. Le prix du premier long métrage est revenu au sud-africain Ramadan Suleman pour *Fools*. Ces trois films ont bénéficié du soutien du Fonds sud. Une mention spéciale a été attribuée à *La vie sur terre* du Mauritanien Abderrahmane Sissako.



Photo de la couverture de Terrain, mars 99



Compagnie Les arts sauts. Spectacle : Kayassine © Philippe Cibille, 1998

## ARTS DU CIRQUE

### Développer l'enseignement

Catherine Trautmann et Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports ont signé le 9 mars dernier un accord cadre avec la Fédération française des écoles de cirque. Cet accord porte sur la qualité des projets pédagogiques, sur les compétences artistiques, techniques des intervenants, ainsi que sur les conditions d'hygiène et de sécurité des lieux et des pratiques.

Les deux ministres ont également fait parvenir aux préfets des instructions précises sur la nécessité d'opérer des contrôles auprès des écoles existantes. Ces contrôles doivent s'effectuer sur la base de la charte de qualité pour l'enseignement des arts du cirque, élaboré par la Fédération française des écoles de cirque et qui doit être mise en œuvre dans toutes les écoles. Cette initiative vient compléter les mesures que Catherine Trautmann avait annoncé lors de sa conférence de presse du 12 janvier 1999 en faveur des arts du cirque, un secteur du spectacle vivant dont le succès auprès du public est grandissant.

>> attribution d'aides renforcées aux projets de production, en priorité ceux faisant appel à des concepteurs artistiques extérieurs capables d'enrichir le propos et les formes.

>> soutien accru à la diffusion, en renforçant les moyens de l'Office national de diffusion artistique en faveur de ce secteur et en incitant les structures de diffusion (scènes nationales, scènes conventionnées...) à s'impliquer davantage dans le rayonnement de cette discipline.

>> soutien à la création de lieux spécifiques ayant pour orientation principale une politique globale en faveur des arts du cirque ; politique globale qui inclut des actions d'aide à la création (résidence de compagnies) et de diffusion dans le cadre des saisons culturelles de la ville, du département et de la région.

>> réalisation d'une étude sur l'économie du cirque, prolongeant les travaux conduits par Dominique Frette et les membres du Conseil économique et social.

>> organisation et relance de la concertation avec les professionnels du cirque au sein du Conseil national des professions du spectacle.

>> concertation interministérielle sur le respect des droits de la concurrence et du travail avec les associations d'élus sur l'accueil des cirques dans les villes.

>> organisation, renforcement, reconnaissance et aides nouvelles pour le réseau de formation professionnelle du cirque.

## LANGUES RÉGIONALES

### La charte européenne des langues régionales doit être bientôt signée

Lors du sommet de l'Europe d'octobre 1997, le Premier ministre a chargé Nicole Péry, puis, à la nomination de celle-ci comme secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, Bernard Poignant, maire de Quimper, d'une mission consistant à faire le point sur la politique menée par la France en faveur des langues régionales et à émettre des propositions.

Ce rapport, qui a été remis au Premier ministre le 1<sup>er</sup> juillet 1998, préconise une série de mesures pour mieux prendre en compte la dimension culturelle des langues régionales. Il propose la signature par la France de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe après une expertise juridique destinée à préciser les engagements susceptibles d'être retenus par la France au regard des règles et principes constitutionnels. Il conclut enfin, que la place faite aux langues régionales doit illustrer, accompagner et soutenir les grands choix de notre pays : l'Europe, la décentralisation, la francophonie.

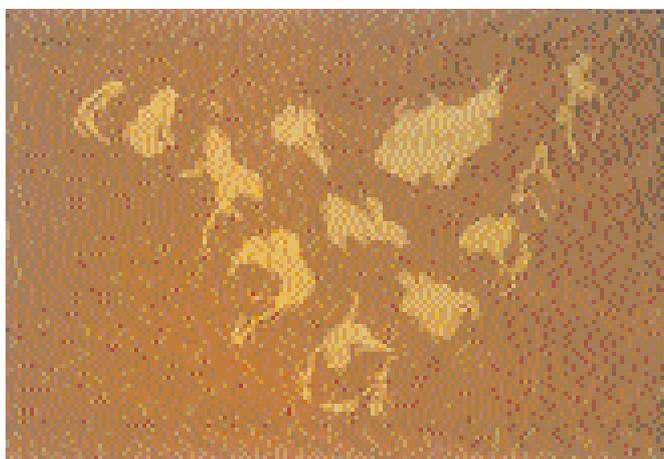
#### Préparation

Le Premier ministre a affirmé à plusieurs reprises, la volonté du gouvernement de mettre en œuvre progressivement des mesures allant dans le sens des préconisations du rapport Poignant et de faire en sorte que la charte européenne sur les langues régionales ou minoritaires puisse être signée et ratifiée par la France. Il a confié une expertise juridique complémentaire à Guy Carcassonne, professeur de droit public à l'université de Paris X. Son rapport, remis le 2 octobre 1998, conclut à la possibilité pour la France de signer la charte sans qu'il soit nécessaire de modifier la Constitution et propose une liste des engagements possibles pour notre pays dans ce contexte. Pour pouvoir ratifier la charte, chaque Etat signataire doit en effet choisir un minimum de 35 engagements sur les 98 proposées.

En outre, afin d'éclairer la décision du gouvernement dans le choix des langues qui seront retenues par la France pour bénéficier des dispositions de la Charte, Catherine Trautmann et Claude Allègre ont confié à Bernard Cerquiglini, directeur de l'Institut national à la langue française (INALF), la mission d'établir, sur des bases scientifiques, une liste des langues parlées sur le territoire de la République par des citoyens français. Le rapport remis par Bernard Cerquiglini fait état d'une large liste de langues tant en métropole qu'outre-mer. Il sera incessamment publié par la délégation générale à la langue française.

#### Renseignements :

Délégation générale à la langue française  
Téléphone : 01.40.69.12.00



P. Fend Beach Party L'Asie, 1992 / drapeau sérigraphie sur tissu / Coll. FRAC PACA © Y. Gallois

## Exposition HYPOTHÈSES DE COLLECTION

A travers tous types de supports (photographie, dessin, vidéo, peinture, sculpture, installation, virtuel, etc.), l'exposition *Hypothèses de collection* réunit, au musée du Luxembourg, une quarantaine d'œuvres de la collection du Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur autour de la notion de projet ; 28 artistes, dont les œuvres mettent en lumière leur propre processus de création.

Cette exposition fait le pari de ressembler à un laboratoire, un espace de réflexion sur la diversité des propositions artistiques contemporaines, dans lequel ce qui est à voir n'est pas forcément ce qui est vu, mais ce qui reste à découvrir. Si « tout ce que l'art a produit de plus pertinent, du moins dans ce siècle, porte non pas à la révélation du sens mais au contraire à son enfouissement ou à son désordre » (Eric Mangion, commissaire de l'exposition), il s'agit de « révéler comment [cet] enfouissement devient dans certains cas une fin explicite, une valeur à réaliser de préférence à toute autre et parfois jusqu'à ses limites extrêmes » (Umberto Eco, *L'œuvre ouverte*).

Cette exposition propose également une réflexion sur la vie et l'activité d'une collection publique. Loin de représenter un stock d'objets figés, la collection d'un FRAC est une entité vivante, sujette à transformations. S'il n'y a pas de collection idéale, il existe peut-être un idéal de la collection qui est de créer les conditions objectives de sa meilleure visibilité et intelligibilité possibles. *Hypothèses de collection* illustre le travail de médiation d'un FRAC. Son rôle de « passeur » fait partie intégrante de sa mission originelle de constitution d'une collection d'œuvres contemporaines, de sa gestion et de sa diffusion. La gratuité de l'entrée, les cycles de rencontres avec les artistes, de conférences et de visites guidées participent tous de cet effort de sensibilisation des publics les plus larges.

Un livret d'accompagnement offre des clés et outils tangibles à la compréhension du principe de ces *Hypothèses de collection*. Un site internet reprend l'exposition sur ses pages, et propose, en outre, la retransmission d'interviews de 14 artistes réunis dans ce projet, diffusés au rythme d'un par semaine jusqu'au 30 mai.

**Jusqu'au 30 mai 1999**

Musée du Luxembourg, 19 rue de Vaugirard 75006 Paris

**Renseignements :** 01.42.34.25.95 **Site internet :** www.frac-paca.asso.fr

### MÉCÉNAT EN BRETAGNE

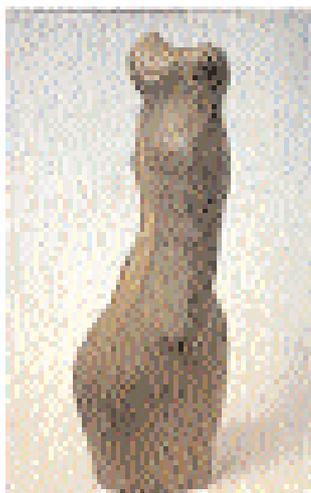
Les fondations Velux ont souhaité s'associer à deux opérations majeures de restauration de monuments en Bretagne : le jubé de la chapelle Saint-Fiacre du Faouet datant de 1480, et les boiseries de la chapelle du palais du parlement de Bretagne du 17<sup>e</sup> siècle. Deux conventions ont été signées les 17 et 18 mars entre les fondations Velux, l'Etat et les maîtres d'ouvrage de ces opérations. Elles permettront le versement par les fondations Velux de contributions de 1,4 million de francs pour la chapelle du parlement de Bretagne et de 1,5 million de francs pour le jubé de la chapelle Saint-Fiacre.

### MIRO, JARDINIER DES RÊVES Œuvres des collections Maeght

Musée de Picardie

**Jusqu'au 2 mai 1999**

L'exposition que le musée de Picardie consacre à l'œuvre de Joan Miro présente un ensemble de près de 80 pièces (peintures à l'huile, gouaches, aquarelles et encres, mines de plomb sur papier, livres illustrés, bronzes et céramiques), représentatives de sa création, depuis les années 40 jusqu'à l'année 1983, date de sa mort. Choies parmi les collections Maeght, elles permettent d'aborder l'œuvre de Miro dans sa diversité tout en mettant en évidence la qualité des choix effectués par Aimé et Marguerite Maeght. Miro, jardinier des rêves. Œuvres des collections Maeght. Musée de Picardie à Amiens



Joan Miro, Femme  
Cliché J.-L. Losi  
Col. musée de Picardie

### LES ŒUVRES SUR PAPIER DE TAL COAT À LA BNF

**Jusqu'au 2 mai**

Figure inclassable de la peinture française, Pierre Tal Coat (1905-1985) s'est passionné pendant près de soixante ans pour le dessin et la gravure. Cette rétrospective révèle ses œuvres sur papier, peu connues du grand public et la place qu'y occupe le blanc « vrai véhicule du regard ». Des portraits aux massacres, des tauromachies aux aquariums et de ses scènes érotiques aux « éléments de nature », on traversera l'itinéraire de celui qui déclarait « *ne jamais laisser un seul jour sans trait.* »

Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, Galerie Mansart, 58 rue de Richelieu, 75002, Paris  
Renseignements : 01.53.79.59.59

### PARUTION

#### La Revue de la Bibliothèque nationale de France

Après une interruption de quatre ans, la Revue de la Bibliothèque nationale de France reprend sa parution en s'adaptant à la réorganisation de la bibliothèque. Centrée sur les collections de la BNF, cette revue a pour objet de faire découvrir les richesses du patrimoine intellectuel conservées par la Bibliothèque. Elle ouvre aussi la réflexion sur l'avenir du livre et des bibliothèques. Ce premier numéro est consacré aux acquisitions.

Abonnement : 380 F (3 n°/an)

ce numéro : 140 F

Renseignements :

Bibliothèques nationale de France

58 rue de Richelieu

75084 Paris cedex 02

Téléphone : 01.47.03.81.75

Télécopie : 01.47.03.81.72

Mél : commercial@bnf.fr

# 40 ans

## 1982. UNE NOUVELLE IMPLUSION POUR LA POLITIQUE MUSICALE

### Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse de 1981 à 1986

#### Préférer la pratique à la consommation de musique

Maurice Fleuret insistait inlassablement sur la nécessité de favoriser en priorité la pratique de la musique. Le 20 juin 1982, au soir de la première édition de la *Fête de la musique*, il expliquait : « Ecouter de la musique, ce n'est pas suffisant. Nous sommes dotés de tout ce qu'il faut pour faire de la musique. Nous avons une voix, nous avons tous des bras, des mains pour faire sonner les corps sonores. Alors, si nous ne reproduisons pas les sons par nous-mêmes, nous ne devenons que de grandes oreilles ». « Développer prioritairement la diffusion, disait-il, cela veut dire déléguer à quelques uns le pouvoir d'imagination, le pouvoir d'action sur les sons et donc le pouvoir d'expression musicale. Cela veut dire qu'on détermine d'un côté un public passif et de l'autre un petit groupe de spécialistes fabriquant un produit consommé par tous » (entretien télévisé du 20 juin 1982).

#### Elargir le répertoire et les publics

Aider autant le musicien amateur que le professionnel, mais aussi agir en faveur de « toutes les musiques » : le répertoire savant, la musique contemporaine, les musiques issues des traditions régio-

nales, le jazz et les musiques de variété. D'une manière générale, l'enjeu démocratique est de parvenir à : « une triple réduction des inégalités : réduction des inégalités artistiques par la reconnaissance de toutes les pratiques comme égales en dignité ; réduction des inégalités géographiques par une meilleure distribution des moyens et des outils sur tout le territoire ; réduction des inégalités sociales par des actions nouvelles et spécifiques dans les milieux les plus défavorisés » (entretien publié dans *Les nouvelles* de juillet-août 1994).

#### Soutenir la création

Il fut néanmoins un domaine où ce double souci d'égalité et de diversité demandait un soutien particulier de l'Etat : celui des aides aux compositeurs de musique contemporaine. A ce propos, Maurice Fleuret affirmait : « Si les pouvoirs publics ne prennent pas en charge, comme c'est le cas aujourd'hui nos créateurs et leurs œuvres, qui prendra les risques artistiques, sociaux, financiers que cela implique ? Il y a là un enjeu de civilisation : une civilisation qui ne crée pas décline et meurt » (Article publié par la revue *Silences*, 1985).



Béatrice Clerc-Bastide

#### NOMINATIONS

**Béatrice Clerc-Bastide** est nommée conseillère technique chargée de la communication auprès de Catherine Trautmann

**Isabelle de Silva** est nommée conseillère technique chargée de la presse écrite et de la radio.

**Philippe Geffré** est nommé adjoint au délégué aux arts plastiques.

**Sylviane Tarsot-Gillery** est nommée directeur régional des affaires culturelles de Haute-Normandie.

**Frédéric Dassas**, conservateur du patrimoine, est nommé directeur de la musique de l'Etablissement public de la cité de la musique.

**Bernard Latarjet** est nommé président de l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette.

**José Manuel Gonçalves** est nommé à la tête de la Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-la-Vallée.



Isabelle de Silva

#### EXPOSITION

##### Artistes singuliers d'Essaouira

Dans le cadre du *Temps du Maroc*, plus d'une quinzaine de peintres souiris présenteront une centaine de leurs œuvres naïves dans sept villes françaises jusqu'en octobre 1999 (Strasbourg, Bourges, La Rochelle, Lyon, Peznas, Saint Etienne, Paris). Mohamed Tabal, Rachid Amarhouch, Ali Maimoun... permettront au public de découvrir une nouvelle peinture, qui rappelle la peinture haïtienne, des années cinquante de la culture vaudou. Renseignements : 01.40.25.51.16



Peinture d'Ali Maimoun

#### L'AUDITORIUM DU LOUVRE A 10 ANS

Pour marquer son 10<sup>e</sup> anniversaire, l'auditorium du Louvre propose quatre concerts exceptionnels du 12 au 21 avril. Les manifestations ont été ouvertes par un colloque *Construire le musée* qui s'est tenu les 9 et 10 avril. Renseignements : 01.40.20.84.00

#### LE PATRIMOINE SONORE ET AUDIOVISUEL FRANÇAIS

Les ministères de la culture et de la défense, en collaboration avec l'Institut des archives sonores, ont uni leurs efforts pour dresser une cartographie des collections sonores et audiovisuelles françaises.

Un ouvrage *Le Patrimoine sonore et audiovisuel français : entre archives et témoignages, guide de recherches en sciences sociales* sera édité en 2000-2001.

Renseignements: 01.40.27.61.74

# RÉOUVERTURE DU MUSÉE MALRAUX AU HAVRE

## Entièrement rénové, le musée a rouvert ses portes au public le 21 mars 1999



Musée Malraux. Le Havre. Photo Hervé Abbadie

### LES COLLECTIONS

Le musée du Havre est largement connu du public pour ses collections de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle. Mais il abrite aussi des œuvres importantes des périodes antérieures, qui sont présentées à l'étage (œuvres des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles). Parmi celles-ci : *La consécration de la Vierge* de Charles de La Fosse, *La mise au tombeau* de Simon Vouet, *Tête de jeune homme* de Fragonard, et *L'incendie de Rome* de Hubert Robert... A l'étage, sont également présentés près de 200 peintures et dessins du fonds d'atelier d'Eugène Boudin, donné au musée par son frère en 1900. Développé sur trois rangées, l'ensemble offre un regard inédit sur le travail quotidien de plein air de l'artiste.

### UNE GRANDE EXPOSITION INAUGURALE

« Georges Braque : l'espace »  
Jusqu'au 21 juin 1999

Le musée présente une exposition consacrée à Georges Braque, qui a passé toute sa jeunesse au Havre.

Laissant de côté les premières années de création, elle explore les développements du traitement de l'espace dans l'œuvre du peintre, et présente le cheminement qui l'a mené de la nature morte cubiste à l'espace complexe des intérieurs et aux thématiques lyriques - les oiseaux les ateliers et les paysages. Une trentaine de prêteurs, collectionneurs privés et institutions ont été sollicités pour réaliser l'exposition : un tiers des œuvres exposées n'ont pas été présentées récemment au public.

Inauguré le 24 juin 1961 par André Malraux, le « musée de la culture » du Havre - premier musée à être reconstruit en France après les destructions de la Seconde Guerre Mondiale - relevait d'une conception d'avant-garde, dans la mesure où il faisait se côtoyer en un même lieu des fonctions muséales, d'animation culturelle, et de loisirs. Le bâtiment, construit par les architectes Guy Lagneau et Raymond Audigier, n'était - par rapport à cet esprit d'avant-garde - pas en reste... Parfait cube de verre et d'acier largement ouvert sur la mer, il est unanimement reconnu, aujourd'hui, comme un témoignage majeur de l'architecture des années 60.

### Un programme complet de rénovation et de restructuration

Mais, des années 60 aux années 90, plus de trente ans avaient passé... faisant vieillir un bâtiment d'autant plus sensible à l'usure du temps qu'il se trouve situé en front de mer. La prise de conscience de cette situation - et le fait également que les espaces de l'établissement étaient devenus très insuffisants pour présenter des collections régulièrement enrichies - est à l'origine de la décision prise au début des années 90 par la Ville du Havre de lancer un programme complet de rénovation et de restructuration de l'établissement.

### Une lumière changeante mais toujours belle et douce

Les travaux confiés en 1994, à l'équipe des architectes Laurent et Emmanuelle Beaudouin, ont consisté en une réorganisation complète des volumes intérieurs de l'établissement désormais entièrement consacré à la présentation de ses collections.

Le musée Malraux - dont la surface d'exposition est désormais de 1460 m<sup>2</sup> pour les collections permanentes et de 360 m<sup>2</sup> pour les expositions temporaires - est devenu un musée, à 100%. Mais un musée moderne, et donc doté de tous les espaces d'accueil et d'animation qui lui faisaient jusqu'alors défaut (bibliothèque, salle de conférences, ateliers pédagogiques)...

La lumière - on le sait - joue dans tout musée, un rôle essentiel et un soin particulier lui est toujours apporté. Mais il est vrai qu'au Havre la réussite est particulièrement frappante. Et c'est un vrai bonheur de découvrir dans cette très belle lumière - changeante mais toujours douce - les œuvres de ces merveilleux peintres de la lumière que furent Eugène Boudin, Raoul Dufy ou Claude Monet...

### Les financements

La Ville du Havre a apporté 28 MF ; l'Etat : 20 MF ; la Région : 7,5 MF ; le Département : 7,5 MF et le FEDER (fonds européen) : 9 MF.

Musée Malraux : 2 boulevard Clémenceau - 76600 Le Havre. Tél : 02.35.19.62.62

# LES GRANDES VACANCES DE BERNARD FAUCON

## Une opération éducative de la Galerie du Jeu de Paume



Photo de Francine Tshasa

Comment la Galerie du Jeu de Paume a organisé la rencontre d'un classe de banlieue parisienne avec le photographe Bernard Faucon au Maroc. Le but était de se livrer, à sa demande, à un reportage photographique d'un genre particulier : « le plus beau paysage du monde, vue sur l'Atlas ».

### BERNARD FAUCON PHOTOGRAPHE

Né en 1950, Bernard Faucon s'est toujours intéressé à l'enfance et à l'adolescence : avec *les Grandes vacances* (1979) puis dans ses différents travaux ultérieurs, il n'a cessé d'interroger cette thématique, ses sortilèges et sa mélancolie.

Cette exposition donnera lieu à des prolongements pendant l'année du Maroc en France.



L'exposition organisée par la Galerie nationale du Jeu de Paume porte un titre délicieusement ironique ou démodé : « Le plus beau paysage du monde, vue sur l'Atlas ». Dérision amusée de campagne publicitaire désuète pour des vacances au Maroc ? Peut-être... Les photos, il est vrai, sont une des activités rituelles de nos vacances d'occidentaux... « Photos de vacances »... L'opération a aussi des faux-airs de colonie de vacances... Bref, tout un univers où l'on joue subtilement avec nos habitudes sociales.

Une classe de 5<sup>e</sup> du collège Pablo Picasso à Montfermeil (Seine-Saint-Denis) et les élèves d'un collège de Marrakech ont réalisé des photographies de l'Atlas marocain. Les photos les plus représentatives ou les plus réussies du projet ont ensuite été choisies par Bernard Faucon pour l'exposition montrée à Paris du 13 au 18 avril.

**Paris/Marrakech : cheminement d'une exposition**  
Mais cette exposition n'est qu'un des éléments, le plus visible certes, d'un processus de plus longue haleine. Ce programme

s'inscrit dans le cadre d'une politique de sensibilisation à l'art contemporain, menée depuis des années par le service culturel du Jeu de Paume. L'idée est de favoriser l'accès des jeunes aux modes de représentation contemporains, aussi bien sur le plan théorique que sur le plan pratique.

Bernard Faucon avait déjà réalisé des projets semblables à Essaouira, à Rio, à Tokyo, à Saïda au Liban et à Paris. « *Ces expériences*, explique l'artiste, *permettent aux jeunes de comprendre la poésie de la photographie, de dépasser les limites de leurs propres images* ». Comprendre la poésie de la photographie... Faire prendre conscience à des jeunes gens que la photographie est un art et non un simple moyen de duplication de la réalité. Leur faire découvrir, par la pratique de la photographie, le paradoxe suivant : l'objectif photographique est le garant de la subjectivité du regard.

Mais il y a une autre dimension, dans cette opération, une dimension humaine : développer l'apprentissage du regard, et plus spécialement, du regard sur l'autre.

En l'occurrence, le travail en commun avec des élèves marocains a permis des échanges, des expériences, des rencontres. L'idée de rencontre est à la base de cette opération. Rencontre avec d'autres collégiens, ren-

contre avec d'autres lieux, rencontre avec un autre pays, rencontre, enfin, avec une autre manière de voir.

### Prises de vues de l'Atlas

Arrivés sur place, au Ksar de Oumnast, dans les environs de Marrakech, les jeunes ont été mis en situation de prises de vues : munis chacun d'un appareil jetable et d'un objet personnel de leur choix, Bernard Faucon a limité ses recommandations à l'essentiel : faire preuve d'un regard personnel - en y introduisant, par exemple, l'objet de leur choix. En leur proposant de participer, de manière à la fois individuelle et collective, au travail d'un artiste de renom, ce projet leur aura permis surtout de vivre concrètement l'expérience de la création.

### Retour à Paris

La démarche n'est pas pour autant terminée. Elle se poursuit une fois « l'œuvre » achevée. Outre les expositions à l'Institut français de Marrakech, puis au Jeu de Paume à Paris, un travail avec la classe est mené par le service culturel du Jeu de Paume, par des visites-conférences et des interventions qui complètent cette première expérience avec l'art contemporain.

13 >> 18 avril 1999

Galerie nationale du Jeu de Paume  
Téléphone : 01.47.03.12.41